LES MARMOTTES DE SAVOIE

Archives départementales de la Haute-Savoie

SAINT-FERRÃ‰OL - Cote AD 74 - AD74 1500-1900

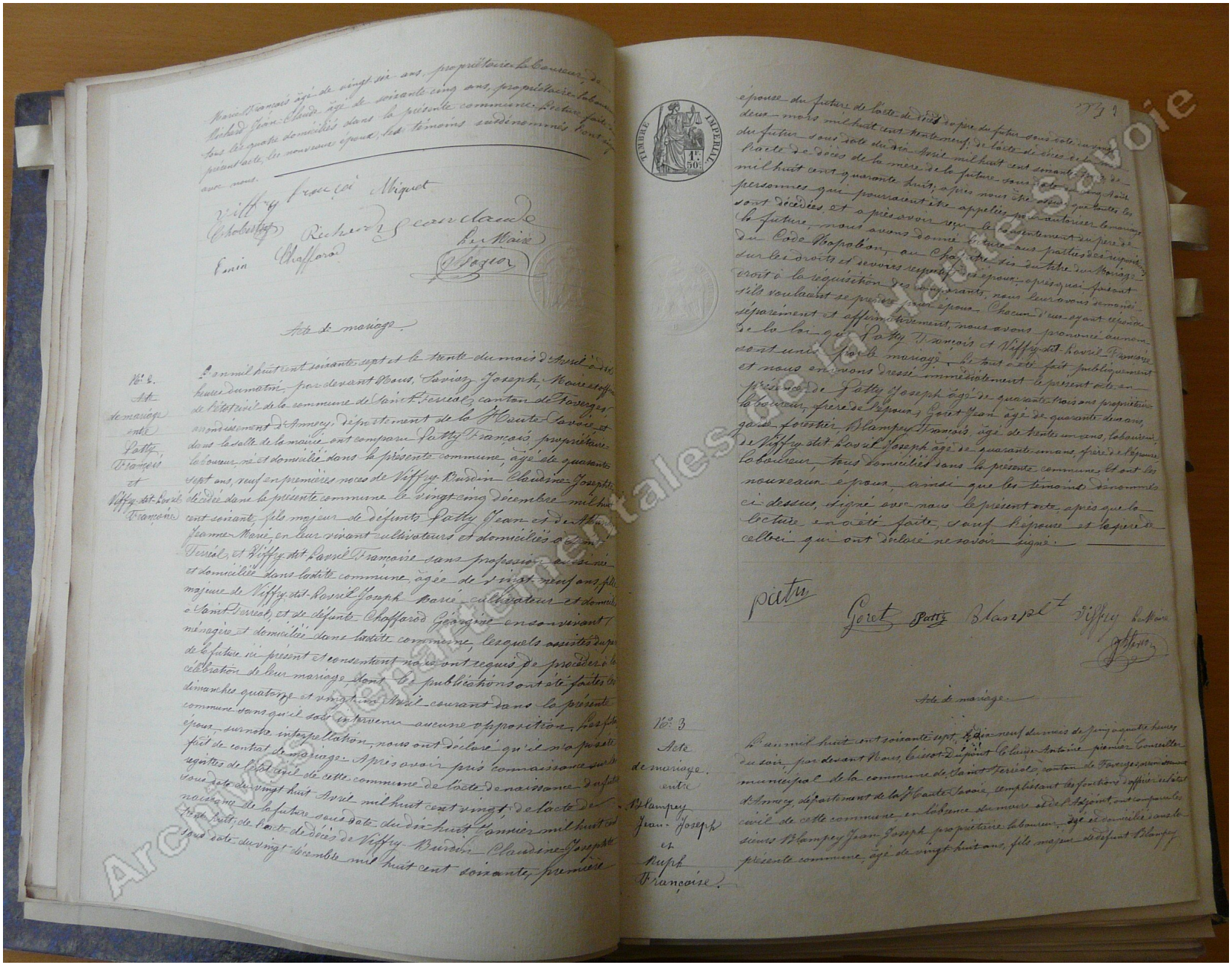

Marie-François âgé de vingt six ans, propriétaire laboureur de
Richard Jean-Claude âgé de soixante cinq ans, propriétaire laboureur
tous les quatre domiciliés dans la présente commune, lecture faite
que cet acte, les nouveaux époux, les témoins susdénommés ont signé
avec nous.

Viffy Francois Miquet
(Chobletty) Richard Jean Claude
Emin Chaffard Le Maire
Pagier

Acte de mariage.

No 2.
Acte de mariage entre Patty Blampey et Viffy dit Rossé Françoise

L'an mil huit cent soixante sept et le trente du mois d'avril à dix heures du matin, par devant Nous, Savioz Joseph, Marie officier de l'état civil de la commune de Saint Ferréol, canton de Faverges, arrondissement d'Annecy, département de la Haute Savoie, et dans la salle de la mairie ont comparu Patty François, propriétaire laboureur, né et domicilié dans la présente commune, âgé de quarante sept ans, veuf en premières noces de Viffy Baudin Claudine Josephte décédée dans la présente commune le vingt cinq décembre mil huit cent soixante, fils majeur de défunts Patty Jean et de Anne Jeanne Marie, en leur vivant cultivateurs et domiciliés à Saint Ferréol, et Viffy dit Rossé Françoise sans profession, aussi née et domiciliée dans ladite commune, âgée de vingt neuf ans, fille majeure de Viffy dit Rossé Joseph Marie cultivateur et domicilié à Saint Ferréol, et de défunte Chaffard Georgine en son vivant ménagère et domiciliée dans ladite commune, lesquels assistés du père de la future ici présent et consentant nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites les dimanche quatorze et vingt un Avril courant dans la présente commune sans qu'il soit intervenu aucune opposition, les futurs époux sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Après avoir pris connaissance que les actes de l'état civil de cette commune de l'acte de naissance du futur sous date du vingt huit Avril mil huit cent vingt, de l'acte de naissance de la future sous date du dix huit Janvier mil huit cent trente huit, de l'acte de décès de Viffy Baudin Claudine Josephte sous date du vingt décembre mil huit cent soixante, première

TIMBRE IMPÉRIAL 1f 50c

épouse du futur de l'acte de décès du père du futur sous date vingt deux mois mil huit cent trente neuf, de l'acte de décès de la mère du futur sous date du dix Avril mil huit cent soixante, de l'acte de décès de la mère de la future sous date du dix Avril mil huit cent quarante huit, après nous être assurés que toutes les personnes qui pourraient être appelées pour autoriser le mariage sont décédées, et après avoir vu le consentement du père de la future, nous avons donné lecture aux parties des articles du Code Napoléon, au Chapitre du titre du Mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux, après quoi, faisant droit à la requisition des comparants, nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi qu'Patty François et Viffy dit Rossé Françoise sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Patty Joseph âgé de quarante trois ans propriétaire laboureur, père de l'époux, Goret Jean âgé de quarante deux ans garde forestier, Blampey François âgé de trente neuf ans, laboureur, de Viffy dit Rossé Joseph âgé de quarante ans, frère de l'épouse laboureur, tous domiciliés dans la présente commune, et ont les nouveaux époux, ainsi que les témoins désignés ci dessus, signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite, sauf l'épouse et le père de celle-ci qui ont déclaré ne savoir signer.

patu

Goret Patty Blampey Viffy Le Maire
Pagier

No 3
Acte de mariage entre Blampey Jean-Joseph et Rossé Françoise

Acte de mariage

L'an mil huit cent soixante sept, le neuf du mois de juin à quatre heures du soir, par devant Nous, Lacroix d'Ivoire Antoine, premier Conseiller municipal de la commune de Saint Ferréol, canton de Faverges, arrondissement d'Annecy, département de la Haute Savoie, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de cette commune en l'absence du maire et de l'adjoint, ont comparu les deux Blampey Jean-Joseph propriétaire laboureur, âgé et domiciliés dans la présente commune, âgé de vingt huit ans, fils majeur de défunt Blampey

Archives départementales de la Haute-Savoie

Ce document ne peut être utilisé sans autorisation écrite des Archives départementales de la Haute-Savoie.

2011 - Copyright Les Marmottes de Savoie - Les Marmottes de Savoie. Tout droits réservés.